

PRO NATURA GENEVE

Association Genevoise pour la Protection de la Nature

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

PRO NATURA GENEVE

Association Genevoise pour la Protection de la Nature

Index

Bilan avec comparatif de l'exercice précédent	3
Compte de résultat avec comparatif de l'exercice précédent	4 - 5
Mouvements des fonds	6
Annexe aux comptes	7 - 8



Fiduciaire Marlyse Liniger-Seiler

Lic. Sciences économiques · Expert-comptable diplômée

Expert-réviseur agréée ASR  Membre d'EXPERTsuisse

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale des membres de l'

ASSOCIATION GENEVOISE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE
(PRO NATURA) Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels de l'Association Genevoise pour la protection de la nature (PRO NATURA) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

M. Liniger-Seiler
Expert-réviseur
Réviseur responsable

T. Roduner

Borex, le 21 mai 2021

Annexe : comptes annuels
(bilan, compte de résultat, mouvements des fonds et annexe)

PRO NATURA GENEVE

Association Genevoise pour la Protection de la Nature

Bilan au 31 décembre 2020

	Annexe	31.12.2020		31.12.2019	
		CHF	%	CHF	%
ACTIF					
Actif circulant					
Trésorerie	2.1	1'014'153.52	38.75%	965'688.93	35.34%
Créances à court terme		1'000.00	0.04%	186'081.05	6.81%
Stocks boutiques CNVA et Pointe à la Bise		7'580.89	0.29%	7'240.50	0.26%
Actifs de régularisation		72'802.22	2.78%	52'620.24	1.93%
		1'095'536.63	41.86%	1'211'630.72	44.34%
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles					
Matériel, mobilier et machines de bureau, net		2'405.90	0.09%	1'953.15	0.07%
Véhicule, net		1.00	0.00%	1.00	0.00%
Terrains		9.00	0.00%	9.00	0.00%
Villa des sœurs Morel		226'762.15	8.66%	226'762.15	8.30%
Propriété Renée Pictet		390'002.95	14.90%	390'002.95	14.27%
Centre Nature du Vallon de l'Allondon, net		902'389.60	34.48%	902'389.60	33.02%
		1'521'570.60	58.14%	1'521'117.85	55.66%
TOTAL ACTIF		2'617'107.23	100.00%	2'732'748.57	100.00%
PASSIF					
Capitaux étrangers à court terme					
Autres dettes à court terme envers des tiers		3'111.45	0.12%	260.00	0.01%
Passifs de régularisation		151'758.90	5.80%	179'593.15	6.57%
		154'870.35	5.92%	179'853.15	6.58%
Capitaux étrangers à long terme					
Dettes à long terme envers des tiers (portant intérêts)		560'000.00	21.40%	560'000.00	20.49%
Dettes à long terme envers des tiers		6'000.00	0.23%	6'000.00	0.22%
		566'000.00	21.63%	566'000.00	20.71%
Capitaux des fonds					
Autres fonds		1'222'120.45	46.70%	1'148'967.17	42.04%
		1'222'120.45	46.70%	1'148'967.17	42.04%
Capitaux propres					
Capital de l'association		15'000.00	0.57%	15'000.00	0.55%
Fonds libres		633'339.16	24.20%	796'650.85	29.15%
Réserves facultatives issues du bénéfice:					
Bénéfice reporté		26'277.40	1.00%	26'705.21	0.98%
Perte de l'exercice		(500.13)	-0.02%	(427.81)	-0.02%
		674'116.43	25.76%	837'928.25	30.66%
TOTAL PASSIF		2'617'107.23	100.00%	2'732'748.57	100.00%

PRO NATURA GENEVE

Association Genevoise pour la Protection de la Nature

Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2020

	2020	2019
	CHF	CHF
Produits des récoltes de fonds		
Legs	23'000.00	43'398.89
Cotisations des membres	81'315.00	75'967.00
Péréquation financière Pro Natura	108'528.00	109'470.00
Dons des collectivités publiques	0.00	800.00
Dons privés	4'881.95	14'543.50
Dons des sociétés	2'921.00	2'298.75
Divers	10'360.73	5'809.25
	<u>231'006.68</u>	<u>252'287.39</u>
Produits des programmes		
Réserves Naturelles	241'863.56	354'838.02
Centre Nature de la Pointe à la Bise	210'265.35	202'838.72
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	302'102.52	445'062.97
Aménagement du Territoire	0.00	6'392.80
	<u>754'231.43</u>	<u>1'009'132.51</u>
Produits des projets		
Sensibilisation 5P à la Nature	135'000.00	265'000.00
Activités Education à la Nature	53'760.10	97'639.59
Milieus & Espèces	21'900.00	8'249.72
Projets Centres Nature	242'500.00	0.00
	<u>453'160.10</u>	<u>370'889.31</u>
Produits des propriétés		
Location villa Renée Pictet	30'000.00	30'000.00
Location villa des sœurs Morel	52'640.10	24'000.00
	<u>82'640.10</u>	<u>54'000.00</u>
Produits des activités annexes		
Chiffre d'affaires publications	0.00	39.02
Chiffre d'affaires boutique Pointe à la Bise	1'008.41	2'242.36
Chiffre d'affaires boutique Centre Nature du Vallon de l'Allondon	1'719.13	6'778.68
Loyer restaurant "Les Granges"	0.00	57'617.72
	<u>2'727.54</u>	<u>66'677.78</u>
Total produits d'exploitation	1'523'765.85	1'752'986.99

PRO NATURA GENEVEAssociation Genevoise pour la Protection de la Nature**Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre 2020**

	<u>Annexe</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
		CHF	CHF
Administration et secrétariat			
Secrétariat		(341'565.68)	(266'465.94)
Loyer et assurances		(19'927.85)	(29'601.60)
Télécommunications, timbres et envois		(21'814.16)	(24'716.52)
Frais juridiques		(32'139.20)	0.00
Honoraires de révision		(5'077.30)	(5'061.90)
Impôts et taxes		(5'043.85)	(365.00)
		<u>(425'568.04)</u>	<u>(326'210.96)</u>
Charges des programmes			
Réserves Naturelles		(208'771.15)	(333'422.39)
Centre Nature de la Pointe à la Bise		(166'040.99)	(184'054.44)
Centre Nature du Vallon de l'Allondon		(274'781.56)	(424'756.15)
Aménagement du Territoire		0.00	(45'143.36)
		<u>(649'593.70)</u>	<u>(987'376.34)</u>
Charges des projets			
Sensibilisation 5P à la Nature		(133'269.70)	(187'827.92)
Activités Education à la Nature		(36'906.11)	(150'599.83)
Milieus & Espèces		(15'075.95)	(17'481.80)
Projets Centres Nature		(327'352.61)	0.00
		<u>(512'604.37)</u>	<u>(355'909.55)</u>
Charges des propriétés			
Charges villa Renée Pictet		(11'963.50)	(121'584.55)
Charges villa des sœurs Morel		(7'126.30)	(12'328.85)
		<u>(19'089.80)</u>	<u>(133'913.40)</u>
Charges des activités annexes			
Charges publications		0.00	(388.85)
Charges boutique Pointe à la Bise		(2'966.55)	(3'271.97)
Charges boutique Centre Nature du Vallon de l'Allondon		2'290.41	(3'756.34)
Charges restaurant "Les Granges"		0.00	(47'117.72)
		<u>(676.14)</u>	<u>(54'534.88)</u>
Résultat d'exploitation avant intérêts		(83'766.20)	(104'958.14)
Produits financiers		100.77	0.00
Charges financières		(6'993.11)	(7'997.50)
		<u>(6'892.34)</u>	<u>(7'997.50)</u>
Résultat avant variation du capital des fonds		(90'658.54)	(112'955.64)
Variation du capital des fonds		90'158.41	112'527.83
Perte de l'exercice		(500.13)	(427.81)

PRO NATURA GENEVE

Association Genevoise pour la Protection de la Nature

Mouvements des fonds 2020

	Avoir au 01.01.2020	Attribution 2020	Utilisation 2020	Avoir au 31.12.2020
	CHF	CHF	CHF	CHF
FONDS LIBRES				
Fonds à attribuer	796'650.85		(163'311.69)	633'339.16
	796'650.85	0.00	(163'311.69)	633'339.16
AUTRES FONDS				
Fonctionnement				
Fonds de rénovation villa Renée Pictet	39'924.95			39'924.95
Fonds de rénovation villa Morel	20'000.00	15'628.10		35'628.10
Fonds de rénovation Vallon de l'Allondon	37'500.00	10'000.00		47'500.00
Fonds mobilier du Vallon de l'Allondon	4'000.00	10'000.00		14'000.00
	101'424.95			137'053.05
Communication				
Fonds publications	19'875.63			19'875.63
Fonds communication et information	10'000.00			10'000.00
	29'875.63			29'875.63
Milieus & Espèces				
Fonds réserves naturelles	221'697.28	33'592.87		255'290.15
Fonds faune et flore	40'300.66			40'300.66
Fonds Falk-Vairant	247'148.80			247'148.80
Fonds ambassadeurs nature	0.00	10'150.00		10'150.00
	509'146.74			552'889.61
Education à la nature				
Fonds centres nature	200'125.00	21'138.84	(23'432.76)	197'831.08
Fonds formation naturaliste	11'809.00	8'945.00		20'754.00
Fonds sensibilisation à la nature	145'346.78	9'090.72	(10'189.79)	144'247.71
Fonds programme écoles (5PH)	108'544.00		(11'769.70)	96'774.30
	465'824.78			459'607.09
Aménagement du Territoire				
Fonds aménagement du territoire	42'695.07			42'695.07
	42'695.07			42'695.07
TOTAL AUTRES FONDS	1'148'967.17	118'545.53	(45'392.25)	1'222'120.45
TOTAL DES FONDS	1'945'618.02	118'545.53	(208'703.94)	1'855'459.61

PRO NATURA GENEVE

Association Genevoise pour la Protection de la Nature

Annexe aux comptes annuels 2020

1. Informations générales

1.1 Domiciliation

L'association est domiciliée à l'adresse suivante : Chemin de Plonjon 4, 1207 Genève

1.2 Principes comptables

Les comptes de l'exercice 2020 ont été établis selon les dispositions du titre trente-deuxième du Code des Obligations.

2. Informations sur les postes du bilan

2.1 Trésorerie

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
La trésorerie se compose ainsi :		
Liquidités	1'014'153.52	965'688.93
	1'014'153.52	965'688.93

3. Informations complémentaires

3.1 Prestations en nature et subventions

Les locaux de l'association sont mis à disposition par le Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève, Service Agenda 21 - Ville durable. La prestation en nature est évaluée à CHF 9'556.00 (2019: CHF 9'556.00).

Le Département de l'Environnement Urbain et de la Sécurité de la Ville de Genève a accordé une subvention indirecte de CHF 150.00 en 2019 à titre de soutien à nos activités, accordant la gratuité pour l'installation de banderoles pour le Festival Nature et Terroir.

3.2 Emplois à plein temps

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle n'était pas supérieur à 50 au cours de l'exercice 2020.

Les salaires sont gérés par l'association faîtière Pro Natura Zentralverband à Bâle.

Le total des charges de personnel s'élève à CHF 849'521.35 pour l'exercice sous revue (2019: CHF 896'702.70).

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
Les charges de personnel se répartissent ainsi :		
Secrétariat	346'070.42	234'744.95
RHT reçues	(49'010.45)	0.00
Réserves, Milieux & Espèces	52'846.55	68'761.33
Centre Nature de la Pointe-à-la-Bise	158'046.96	171'871.38
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	204'223.32	245'850.82
Activités Education à la Nature hors Centres Nature	137'344.55	175'474.22
	849'521.35	896'702.70

PRO NATURA GENEVE

Association Genevoise pour la Protection de la Nature

Annexe aux comptes annuels 2020

3. Informations complémentaires (suite)

3.3 Actifs engagés en garantie des dettes de l'association

Un terrain et immeuble ayant une valeur comptable de CHF 390'003 (31.12.2019: CHF 390'003) sont grevés d'une hypothèque d'un montant de CHF 560'000 (31.12.2019: CHF 560'000).

3.4 Evènements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun évènement important survenu après la date du bilan ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés ici.